



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inadaptation grille Aggir pour les personnes atteintes d'Alzheimer

Question écrite n° 39073

Texte de la question

M. Xavier Breton attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le manque d'adéquation des plans d'aide avec les besoins des personnes atteintes de troubles cognitifs. Une récente enquête de France Alzheimer a montré une inadaptation de la grille Aggir à l'évaluation du niveau de dépendance des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. 59 % des personnes interrogées considèrent que le plan d'aide attribué à la suite de l'évaluation du niveau de dépendance, ne correspond pas à leur situation médicale ou à la situation médicale de la personne qu'ils accompagnent. Cela a des conséquences alarmantes : plans d'aide sous évalués, demandes de réévaluation très tardive et non corrélée à l'évolution des troubles, inégalités territoriales, accès au droit de répit de 500 euros très limité, démarches administratives anormalement longues et complexes et enfin rétroactivité des droits aléatoire. Alors qu'il est prévu la création d'une cinquième branche de la sécurité sociale, il lui demande ce qu'il envisage pour adapter la stratégie du Gouvernement aux besoins criants de ces personnes atteintes de troubles cognitifs.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Breton](#)

Circonscription : Ain (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39073

Rubrique : Dépendance

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mai 2021](#), page 4317

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)